



COMPTE-RENDU – CDAS 4 AVRIL 2022

Le CDAS débute avec la lecture de la liminaire de la CGT qui déplore la baisse des crédits de l'action sociale en 2022.

Notre liminaire (ci-jointe) est ensuite lue : elle évoque la proposition que Solidaires va soumettre au vote de l'instance pour réaffirmer l'importance du réseau et des prérogatives de l'action sociale, tant sur le plan départemental que national. Nous demandons notamment l'implantation d'un poste de médecin de travail à temps complet sur le seul département de l'Aude.

Le président du CDAS convient que cette instance est importante - même si ses moyens sont réduits - surtout dans le contexte actuel : importance des Risques psycho-sociaux, période de restructuration, télétravail, climat anxigène, ce qui nécessite une grande vigilance. *(Au moins, le constat est partagé!)*

Concernant la casse de l'action sociale, il faudra voir à la prochaine réunion du CDAS car les axes de réorganisation sont stabilisés mais pas encore traduits concrètement.

S'agissant de la médecine du travail, le président du CDAS souhaite également un poste à temps complet dans le département, la demande a été remontée au secrétariat général ; mais il lui a été répondu qu'il n'y a pas de gisement disponible.

Le président du CDAS énumère les orientations ministérielles (accompagner la réorganisation du réseau, centrer l'activité de la restauration collective et engager des prestations innovantes avec le FIL, fonds d'initiative locale) tout en soulignant que les attentes des agents au niveau national portent sur la protection sociale et les vacances.

L'objet de l'action sociale doit faire l'objet d'une action de communication car on constate une méconnaissance du sujet par les agents.

Solidaires indique que davantage de communication avait déjà été demandée sur une instance précédente avec la diffusion d'informations (téléphones, procédures d'accès) sur les prestations proposées, notamment concernant les possibilités de consultation d'une psychologue ou de rencontre avec l'assistante de service social.

A la fin de son introduction, le président du CDAS évoque la mise en place d'un plan départemental pour les RPS puisque ces risques sont particulièrement présents dans le DUERP et qu'il faut proposer des solutions ! *(c'est un bon début ... !)*

L'Assistante de Service Social confirme dans son compte-rendu 2021 l'importance des RPS dans le département ...

Globalement, le contexte actuel conduit les individus à se recentrer sur la sphère privée, familiale, à changer leurs habitudes.

Dans le département, en proportion, la part des actifs bénéficiaires du service social est plus élevée qu'au niveau national (10 % contre 8,3%).

L'assistante de service social a plus été sollicitée par les cadres B et C, avec 2 portes d'entrée : la santé et la vie professionnelle.

Concernant la vie professionnelle, elle est intervenue sur des cas individuels, des tensions dans les services ou des relations difficiles entre collègues.

Ce qui ressort sur l'année 2021 dans le domaine de la vie professionnelle, c'est le manque de reconnaissance, le manque de soutien hiérarchique et la souffrance des agents qui sont amenés à changer de postes ou de missions.

Le télétravail est peu évoqué, les préoccupations centrales portent sur les changements de postes et de missions, ce qui accroît l'anxiété.

Solidaires observe que cette situation est le résultat des restructurations en cours et des changements permanents. Le NRP ne fait qu'accroître la souffrance des agents.

La déléguée à l'action sociale expose le rapport d'activités 2021 de la **psychologue** : 33 consultations pour 16 agents.

En 2022, déjà 16 consultations effectuées !

Restauration collective :

Le nombre de repas servis a diminué en 2020/2021 par rapport à 2019 (en 2019 : 19 027 et en 2021 : 11 771) : Effet COVID et télétravail.

C'est toujours le premier poste budgétaire : il est important de mettre en rapport le coût du repas avec le montant payé par le bénéficiaire

	Repas resto Narbonne	Repas RIAC
Coût repas	12,86 € à 13,79 €	11,58 €
Tarif payé par l'agent	4 €	4,52 €

Crédits actions locale

2021 : 23 250 € (crédits utilisés)

répartition en 5 rubriques :

43 % des crédits : aides à la parentalité (soutien scolaire, orientation, plateforme écoute enfants)

29 % arbre de Noël (parc australien, jouets, chocolats)

12 % solidarités (psy / cadeaux CLM CLD)

6 % lien social (boîtes à livres, galettes...)

10 % divers (vélos entretien, panier et antivol)

Les vélos électriques (co financement FIL) seront disponibles à la cité administrative à la fin du premier semestre 2022.

2022 budget crédits disponibles : 21 854 €

Solidaires demande si les contractuels, apprentis et services civiques peuvent bénéficier des prestations. La déléguée le confirme, en indiquant qu'elle rattache même les arrivées de fin d'année.

Pour 2022, les prestations d'aides à la parentalité sont reconduites à l'exception de Di Music et Di Game pour tenir compte des résultats de l'enquête effectuée auprès des parents (57 réponses sur 76).

L'escale à Sète n'a pas eu de succès au niveau des actifs : une autre sortie ludique ou culturelle va être proposée en remplacement.

L'arbre de Noël 2022 aura lieu à la patinoire de Narbonne.

La déléguée va proposer dans le catalogue de l'arbre de Noël davantage de jouets en bois, livres et jeux de société.

Suite au retour de l'enquête, la possibilité de mettre en place une « brocante » dématérialisée pour les affaires de périculture, jouets et vêtements a été évoquée : la faisabilité va être étudiée.

Des permanences de la déléguée sur les différents sites sont par ailleurs prévues : le calendrier va prochainement être diffusé.

Le budget 2022 est voté à l'unanimité.

Solidaires soumet à l'instance le vote d'une **proposition** visant à réaffirmer l'importance du réseau et des prérogatives de l'action sociale, tant sur le plan départemental que national (proposition ci-jointe).

Cette proposition est également votée à l'unanimité. Elle devra de ce fait être examinée par le Conseil national de l'Action Sociale.

En **questions diverses**, Solidaires s'étonne de l'absence récurrente des représentants administratifs des Douanes et demande à ce qu'un calendrier plus souple soit proposé.